

■ label

Le Centre communal d'action sociale récompensé pour ses services à domicile

Depuis deux ans, la commune a souhaité engager le Centre communal d'action sociale (CCAS) dans une démarche de certification pour les services de maintien à domicile, regroupant le SSIAD et le SMAD.

C'est désormais chose faite puisque le CCAS a obtenu la certification Afnor. Elle a été remise à la mairie aux représentants du CCAS, en présence du maire Henri Leroy et du personnel du CCAS, par M. Mories, responsable de la norme Afnor dans la région du Sud-Est. Cette distinction met en avant la qualité des services rendus aux personnes âgées suivies à leur domicile par les agents du CCAS : 30 aides-ménagères secondent 190 Mandolociens-Napoulois chez eux pour différentes tâches comme les repas ou les dé-



Le CCAS a obtenu un label pour la qualité de ses services à domicile. Le maire, le personnel du CCAS et les représentants la certification Afnor étaient présents à la cérémonie. (Photo Stéphane Goasguen)

placements, tandis que 7 aides-soignantes et 2 infirmières s'occupent des soins de 45 seniors.

« Cette certification reconnaît entièrement les compétences des agents, que ce soit pour l'accueil, le suivi, le

traitement des réclamations ou l'analyse de la satisfaction des personnes âgées. Cela montre également que

la ville a franchi une nouvelle étape dans la qualité de ses prestations », ont précisé Ariane Cézariat, direc-

trice du CCAS, et Bernard Agarini, directeur général adjoint.

L. L.